

Rapport d'activité 2021



Fédération
des Alpes
de l'Isère

Rapport moral du Président

La période compliquée que nous traversons, pandémie, guerre en Ukraine, dérèglement climatique engendre nécessairement des mutations dans nos sociétés, et ce jusque dans nos espaces pastoraux.

L'équipe, le CA, comme l'année précédente, ont su s'adapter aux contraintes suscitées par le covid. Je les remercie pour la constance du travail fourni et des services rendus. Les collaborations et la confiance mutuelle avec les services de l'Etat, du Département, de la Région, les espaces naturels protégés régionaux et nationaux, les éleveurs, les bergers, les diverses associations, les GP, les AFP... nous permettent de mener les actions présentes et de construire l'avenir. Depuis 40 ans, d'abord sous l'impulsion du conseiller général Maurice Puissat et d'Yves Raffin, la FAI facilite le développement des espaces pastoraux et les dynamise. Tout n'a pas été facile, mais nous avons su faire preuve d'adaptation pour mener à bien les projets. Le compte-rendu d'activité présenté aujourd'hui pour 2021 fait état de la richesse des actions et thèmes abordés. Cette diversité nécessaire est dictée par les attentes des acteurs de terrains et des territoires. La loi pastorale votée en 1972 a donné les outils permettant de structurer les espaces de pâturage. Au fil du temps, nous avons travaillé sur le foncier, le sanitaire, l'emploi, le statut du berger, la création des GP, des AFP, la relation aux élus, avec toujours des partenariats à construire.

Il y a 40 ans aurait-on imaginé que la prédation allait tenir une place aussi importante, dévorer autant d'énergie et engendrer autant de mal-être ? Que le dérèglement climatique impacterait la gestion des alpages, et que les conflits sur le territoire européen réapparaîtraient ? Aurions-nous imaginé que nous allions vivre un confinement qui aurait même des répercussions sur la fréquentation de nos montagnes ? Tout ceci nous tient en mouvement perpétuel, nous assurons "l'animation" du présent, avec un oeil dans le rétroviseur, tout en essayant de construire l'avenir, bien sûr avec tous les partenaires.

Rendez-vous dans 40 ans !



Denis REBREYEND,
Président

- p 2 - Vie associative
- p 3 - Partenariats
- p 4 - Appuis techniques - Services aux adhérents et politique pastorale départementale
- p 8 - Améliorations pastorales et mesures agro-environnementales
- p 9 - Appui à la mise en oeuvre de la politique pastorale régionale
- p 9 - Etudes et formations
- p 13 - Communication, médiation, culture

Vie Associative

L'Assemblée Générale, les CA et les commissions, piliers de la vie associative

En 2021, la Fédération des Alpagnes a :

* **Organisé sa 40^{ème} Assemblée Générale** le 09 septembre à Theys, et comme en 2019 du fait de la crise sanitaire, cette organisation tardive a été couplée avec la journée annuelle des alpagistes (Alpage de Pipay). Ces organisations ont été conduites en lien étroit avec la Communauté de Communes du Grésivaudan, la Commune de Theys, les Groupements Pastoraux du secteur.



* **Organisé 4 Conseils d'Administration** (retour à un rythme normal), dont 1 téléphonique (mars);

* **Animé** autant que possible dans les contextes sanitaires réimposant dès février 2021 des stratégies d'isolement et de travail à distance, les **commissions ou groupes de travail** qui agissent en lien étroit avec l'équipe technique :

→ **"Appuis Techniques"** a renouvelé ses interventions en faveur de la sécurité sanitaire, des achats groupés, dont l'assurance, elle a préparé de l'information à faire circuler avant la saison, par voie électronique;

→ **"Améliorations Pastorales"** a validé les programmations de travaux de la programmation 2021 à présenter au Département, en contexte de renouvellement des programmes FEADER et des Plans Pastoraux territoriaux ;

→ La commission **"Prospectives"** prévue en février a été annulée du fait des conditions sanitaires, non reprogrammée en 2021;

→ La commission en charge des **relations avec les activités de pleine nature** ne s'est pas réunie mais ses deux présidents ont été associés à l'orientation des actions.

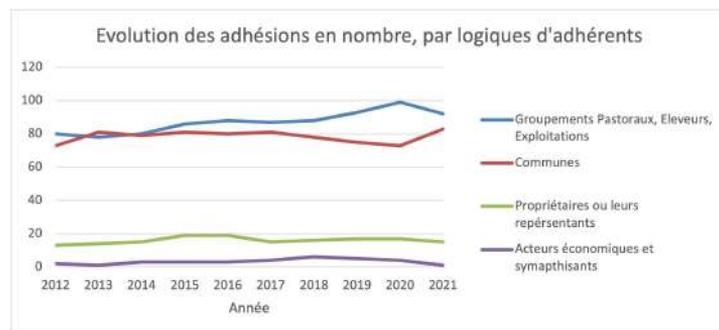
* **Maintenu, animé et renouvelé son site internet** www.alpages.org, maintenu et animé **le site du festival** "Pastoralismes et Grands Espaces" et une **page Facebook**.

* Travaillé son **nouveau visuel**, présenté aux adhérents lors de l'AG 2021, avec un logo issu de l'ancien retravaillé, et des éléments de visuels coordonnés.

Les adhésions, stables en 2021

Depuis 2019, le montant de l'adhésion des GP est de 2 € par UGB estivée. Pour les Communes, un nouveau mode de calcul appliqué dès 2020 intègre toujours l'indice de richesse, et pour davantage d'équité, les surfaces pastorales.

Le nombre d'adhérents et le montant de ces dernières est globalement stable. A surveiller cependant l'érosion des adhésions des GP, qui diminue légèrement en nombre et en €, alors que la dynamique des communes est positive.



Des conventions avec la Région, le Département et l'Etat qui permettent une mise en valeur durable des espaces pastoraux

La Région Auvergne-Rhône-Alpes consolide ses engagements en matière de soutien au pastoralisme

Une convention lie les membres du Réseau Pastoral Auvergne-Rhône-Alpes (Ardèche Drôme, Isère, Savoie, Haute Savoie, Ain, Auvergne-Estive et le SUACI) pour des actions mutualisées autour des interventions Régionales.

En dehors de l'abandon progressif de la mission de secrétariat, les moyens alloués sont restés constants en 2021 et nous permettent entre autres, de travailler les orientations stratégiques et la mutualisation de nos interventions à l'échelle de la nouvelle Région. Cette convention a été réécrite en 2020 et pour 3 ans et est entrée en vigueur en 2021, à budget constant.

En complément, dans le cadre de son plan de sauvegarde du pastoralisme, la Région a poursuivi son engagement en faveur du développement de Maploup en permettant une nouvelle version du site, plus fournie et une analyse des impacts de la présence des chiens de protection dans les espaces pastoraux.

Une stratégie de communication a été déterminée à l'échelle de la Région afin de réagir aux fortes fréquentations et conflits d'usages. Elle sera mise en œuvre dès 2022.



Avec le Département de l'Isère, la FAI renforce et diversifie ses actions et partenariats

Pilier de nos actions terrain, la convention d'accompagnement avec le Conseil Départemental reste orientée vers l'accompagnement technique des structures pastorales collectives, et depuis 2011 vers la mise en place d'une filière centrée sur les agneaux "d'alpage" et "de nos fermes" (en lien avec la Chambre d'Agriculture). Cette convention permet à l'équipe technique d'intervenir en conseil et médiation auprès des éleveurs et des élus des communes de montagne ou pastorales, avec une intensité toujours croissante notamment sur les locations d'alpage et les effets de la PAC.

En 2021 en plus de la médiation territoriale en matière de sports de pleine nature, les nouveaux axes stratégiques mis en œuvre avec le service Jeunesse et Sports en 2020 sont renforcés (médiation, signalétique pastorale, cartographie des chiens de protection). Idem avec la Direction de la culture et du patrimoine qui nous soutien dans le cadre du festival. En 2021 un autre axe d'intervention a été ouvert afin d'améliorer le soutien aux Associations Foncières Pastorales, en lien avec la Chambre d'Agriculture, il est maintenu en 2022.



Avec le Massif des Alpes, des engagements renouvelés et des opportunités internationales

Nous partageons avec les services pastoraux alpins un programme d'actions qui vise à mutualiser des méthodes et des outils. Nous avons dans ce cadre travaillé sur une mise en commun des connaissances liées aux changements climatiques et leurs effets, poursuivi les enquêtes auprès des éleveurs pour mettre en avant leurs connaissances sur les chiens de protection, mutualisé les expériences engagées en Isère et Sud PACA sur les signalétiques pastorales et les démarches de labélisation des agneaux d'alpage. Nous avons également travaillé aux stratégies alpines de reconquête des zones pastorales, en lien avec l'INRAe, les Chambres d'Agriculture et les PNR Alpines. Nous avons également déposé nos travaux sur les approches juridiques du salariat en espace pastoral, ils seront repris courant 2022. Avancent également les travaux relatifs à la reconnaissance de la transhumance au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité, première étape vers une inscription à l'UNESCO.



Enfin, dans le cadre de la Présidence française de la SUERA reconduite en 2021 (Stratégie de l'Union Européenne pour la Région Alpine), nous avons valorisé les travaux de 2020 et poursuivi notre partenariat Alpin engagé autour du festival. Les liens avec la CIPRA Internationale et France se sont intensifiés et déboucheront en 2022 sur de premières ébauches de partenariats, probablement autour des métiers de berger.



Avec les services de l'État en Isère et AuRA, un partenariat technique opérationnel

Les services de l'État interviennent sur les questions sanitaires dont l'évacuation des animaux morts en alpage, ainsi que les procédures de suivi des morsures des chiens de protection (DDPP), les agréments des GP et AFP ainsi que les décrets régissant les modes de faire valoir, ainsi que les éléments relatifs à la PAC et à l'instruction des dossiers FEADER au titre des réalisations pastorales (DDT). Avec l'inspection du travail, nous avons renoué en 2021 des contacts et engagé des démarches visant à anticiper les conflits entre salariés et employeurs. En 2021, un travail de fond a été engagé sur les textes relatifs aux agréments des Groupements Pastoraux avec la DDT.

Avec les services de l'État en Isère et AuRA, un partenariat technique opérationnel (suite)

Nous avons également poursuivi les accueils de demandes de constats en cas de prédation, et engagé des diagnostics territoriaux de vulnérabilité sur la Matheysine, la Chartreuse et le Royans Vercors.



Avec la MSA des Alpes du Nord, nos partenariats sont prospectifs, ils nous permettent de travailler globalement sur la prévention des risques au travail, la formation des bergers et des employeurs, avec des appuis méthodologiques relatifs à l'organisation du travail dans les contextes de prédation et un regard particulier sur les risques psychosociaux liés à ces pressions.



En lien avec la DRAAF et dans le cadre du plan de relance 2021, 5 courts métrages de promotion du métier de berger ont été réalisés, ils seront diffusés en 2022, avec espoir que ce soit sur une programmation nationale.

Le groupe technique National Agrifaune

Dans la continuité du Programme "Agrifaune" en Belledonne en lien avec l'OFB, l'Association Française de Pastoralisme et la Fédération Nationale des Chasseurs, nous avons poursuivi nos interventions dans le cadre d'un Groupe Technique National Agrifaune. En 2021, nous avons conduit une enquête visant à analyser les effets des MAEC Herbe 09 (avec plan de gestion) sur les habitats des galliformes de montagne. Nous avons par ce bilan contribué aux propositions nationales en faveur de la nouvelle PAC pour 2023.



Avec Grenoble, un lien vital avec la ville et l'Agglomération



Avec la Ville de Grenoble et Grenoble Alpes Métropole, des partenariats se consolident autour du festival, dans une stratégie visant à faire se rencontrer les usagers et les éleveurs et bergers. Nous avons été présent au Ciné Montagne et déposé 3 défis auprès de "Grenoble Capitale Verte 2022".

Les Territoires, porteurs de politiques et d'enjeux multiples

Les espaces naturels protégés sont conscients de la place des activités pastorales dans les territoires qu'ils gèrent et animent, tant en terme d'impacts économiques que d'engagements réciproques en terme de gestion de ces écosystèmes. Ils sont aussi des lieux où des expérimentations ont lieu en matière de gestion durables des ressources naturelles. Ainsi des diagnostics pastoraux ont été réalisés en 2021 sur le Parc National des Écrins et les Hauts Plateaux du Vercors.



En 2021, la FAI a réengagé ses partenariats avec les territoires porteurs de Plans Pastoraux Territoriaux (PPT) et finalisé les bilans des programmes passés et réalisé la candidature pour de nouveaux plans pastoraux territoriaux pour 5 territoires sur 7. Tous sont repartis dans de nouvelles programmations.



Appuis techniques - Services aux adhérents et politique pastorale départementale

Organisations pastorales collectives

Un service très sollicité

L'appui technique auprès des communes, éleveurs et propriétaires fonciers est l'une des missions essentielles de la Fédération des Alpages, car elle permet de prévenir les conflits et d'aider l'ensemble de nos adhérents dans la résolution de leurs difficultés au bon moment et, autant que possible, avant que les conflits ne soient trop exacerbés.

Les sujets courants sont la création et la gestion des structures collectives, les responsabilités et l'assurance, l'emploi et les contrats de travail, la fiscalité, les locations d'alpage, les contrôles PAC, les médiations entre propriétaires fonciers et groupements d'éleveurs...

Des solutions organisationnelles sont également proposées au fil de nos rendez-vous et rencontres, de vos questionnements : les GP et les AFP sont bien souvent des solutions adaptées à la mise en œuvre pastorale, et leur nombre reste croissant en Isère.

En 2021, la FAI a poursuivi, en lien avec la DDT :

- * la mise en œuvre des demandes d'autorisation d'exploiter
- * son travail pour la proposition de critères et conditions d'agrément des groupements pastoraux

Les AFP de l'Oisans

La gestion collective du foncier en Oisans est une réelle force pour la mise en valeur des espaces pastoraux : on y compte 12 AFP sur 15 000 hectares, soit 17% de la surface de la Communauté de Communes et 60% de ses surfaces pastorales.

La CC de l'Oisans a souhaité accompagner au mieux les AFP de l'Oisans dès 2017 pour une meilleure gestion administrative de ces structures. En 2021, un travail en partenariat avec la CC de l'Oisans, la Chambre d'Agriculture de l'Isère et la DDT nous a permis :

- * d'aider les responsables de ces AFP sur les cadres juridiques, les relations entre propriétaires et éleveurs;
- * d'améliorer les fonctionnements administratifs des AFP en proposant un service administratif mutualisé à l'échelle de la CC de l'Oisans;
- * de repérer les investissements nécessaires à l'évolution du pastoralisme et comment mobiliser des crédits publics.

Un travail de fond sur les AFP du département en collaboration avec le Conseil Départemental

Fort de cette expérience de l'Oisans et à la demande de la DDT, nous avons en 2021 poursuivi et renforcé notre collaboration sur le sujet des AFP dans le département. Nous avons ainsi engagé un travail de fond sur la réglementation qui encadre les AFP. Il s'avère que sur l'ensemble du département, bon nombre de ces AFP notamment autorisées sont en difficulté et n'arrivent pas à assumer leurs obligations administratives.

Nous travaillons avec la DDT et le Conseil Départemental de l'Isère pour arriver au plus vite à ce que ces structures collectives puissent être en ordre de marche, tout en respectant l'engagement soutenu des bénévoles qui en assurent le suivi.

Les territoires de l'Oisans et de la Matheysine (regroupant 80 % des AFPa du département) ont engagé une réflexion globale, en collaboration avec la DDT et le Département, afin de trouver des solutions et des moyens pour permettre la mise à jour du fonctionnement des AFP à l'échelle du Département dès 2022.

Le pastoralisme collectif en 2021

- 90 Groupements Pastoraux en Isère
- 18 AFP Autorisées et 19 AFP Libres en Isère
- 5 demandes d'autorisation d'exploiter ont été validées en CDOA
- Plus de 110 salariés en Isère (800 à l'échelle des Alpes)
- Une vingtaine d'études de montant des prix de location et d'accompagnement à la rédaction de convention pluriannuelle de pâturage (CPP) ont été réalisées

Services aux adhérents

Héliportages groupés de début de saison

Réalisés avec le soutien du Département de l'Isère, ils sont à destination des alpages sans accès. La FAI organise et anime les héliportages sur l'ensemble des massifs isérois, avec le soutien du Conseil Départemental de l'Isère, en partenariat avec les PNR du Vercors, de Chartreuse et du Parc national des Écrins.

Le niveau élevé du nombre de rotations est dû au nombre de salariés déployés dans le contexte de protection des troupeaux contre la prédation du loup et du nombre de chiens dédiés à cette protection, ainsi qu'à la réalisation de petits travaux en alpage. Certains éleveurs nous ont confié distribuer davantage de sel pour pallier aux étés plus secs.

En 2021

- 2 entreprises d'héliportage prestataires
- 210 rotations, 21,3 heures de vol sur 5 demi-journées
- Nbre de rotations en hausse de 7% par rapport à 2020
- Plus de 150 tonnes de fret (affaires des bergers, sel, nourriture des chiens, matériel...)
- Intervention du Département : 20 000 €
- Intervention du Parc Naturel Régional du Vercors (Hts Plateaux) : 2 000 €



Achats groupés

En 2021 nous avons réalisé une nouvelle commande de big bag aux normes aéronautiques livrée lors des héliportages, selon l'état du matériel et les besoins. Ces commandes groupées sont très appréciées des acteurs de terrain et nous permettent de travailler dans de bonnes conditions de sécurité.

Pour 2022/23, nous évaluerons la pertinence d'une nouvelle commande (en dehors de quelques achats de détail : manilles, élingues...)

Services aux adhérents

Évacuation d'animaux morts en situation pastorale

Le principe de ce service est d'évaluer avec les responsables d'alpage et les maires, sur des critères de protection des eaux et des écosystèmes, de conflits d'usages, la nécessité d'évacuer ou non un ou plusieurs animaux morts. Sur la base de cette analyse, si la décision d'évacuation est prise par arrêté préfectoral, cela permet la prise en charge des frais d'hélicoptère. Dans la négative et sur décision préfectorale, les animaux sont laissés sur place, les vautours et la faune sauvage se chargeant de l'équarrissage. Il arrive parfois que les bêtes mortes soient seulement déplacées vers une place d'équarrissage et sorties de la zone vulnérable (cours d'eau, zone humide, axe de circulation).

Depuis la très forte augmentation de 2019, le volume de bêtes mortes a diminué en 2020 et 2021 pour revenir à des niveaux équivalents à 2017 et 2018.

En 2021

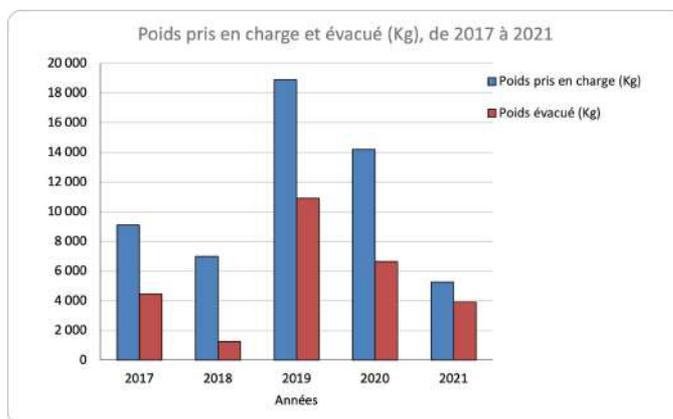
- 9 demandes (contre 22 en 2019 et 6 en 2018)
- 4 hélicoptères
- 6,6 tonnes évacuées ou déplacées (9 UGB) sur 14 tonnes déclarées (20 UGB)

À souligner qu'une réactivité importante de tous est constatée par nos partenaires. Elle permet des solutions adaptées aux situations grâce à la mobilisation des différents intervenants : éleveurs, DDPP, France Agrimer, le service d'équarrissage et les sociétés d'hélicoptère.

Plus les animaux sont décomposés, plus le chantier est pénible et difficile.

==> Il est important de prévenir rapidement de la découverte d'animaux morts.

Rappel du N° d'urgence 04 76 71 10 25



Assurance mortalité du bétail en alpage

Contrat spécifique en lien avec l'assureur Groupama, piloté par une commission FAI regroupant les bénéficiaires et l'assureur.

En 2021 les cotisations sont en hausse, pour un capital assuré équivalent, à cause de l'augmentation des cotisations décidée en commission, avec application d'un taux différentiel en fonction du rapport sinistre/cotisation 2020. Cette solution a été privilégiée pour mieux répartir l'augmentation, éviter de décourager de prendre l'assurance les groupements ayant de très bas niveaux de rapport sinistre/cotisation et encourager ceux qui ont des sinistres régulièrement à mettre des mesures préventives en place.

Les pertes sous contrat sont en baisse en 2021, autant en nombre qu'en montants pour les bovins. A noter qu'en ovins il n'y a eu aucune perte déclarée.

En 2021

- 30 alpages en contrat :
 - 25 en bovins (4 485 têtes) et 5 en ovins (2 868 têtes)
- 5,954 millions d'euros de cheptel assuré (bovins 5,636 m€, ovins 0,317 m€)
- 37 232 € de cotisations (hausse de 11% par rapport à 2020)
- 3 contrats bovins de plus et 2 contrats ovins de moins qu'en 2018, 2019 et 2020
- Pertes sous contrat :
 - 8 bovins ,
 - 36 ovins par rapport à 2020 (pas de perte en ovins en 2021)
- Montants indemnisés :
 - 19 % pour les bovins, - 25 % en perte globale par rapport à 2020 mais + 10% par rapport à 2019

Bourse d'emploi

Les services pastoraux des régions AuRA, PACA et des cantons suisses francophones accompagnent le métier de berger en créant une plateforme partagée de diffusion d'annonces d'offre et de recherche d'emploi de berger. La création de cette Bourse de l'emploi des bergers commune répond à un besoin de modernisation des outils existants. Carte interactive des offres d'emploi, possibilité de déposer des annonces en ligne, inscription à des alertes mail, autant de nouvelles fonctionnalités permettront de renforcer l'ergonomie et la fonctionnalité de cette nouvelle plateforme. Après plus d'un an de travail sur le projet, le groupe de travail regroupant 10 services pastoraux et La Maison du berger (centre d'interprétation des cultures pastorales alpines) mettra en service cette nouvelle plateforme début 2022.



RDV SUR

→ www.emploi-bergers.org ←

Ce projet a bénéficié d'un soutien financier du programme INTERREG ALP@venir et du Comité InterMassif des Alpes.

Prédation : Des courbes en légère inflexion en 2021 pour l'Isère

Cette année le nombre d'attaques et le nombre de victimes de la prédation a légèrement baissé par rapport à 2020. A noter que sur les 369 attaques déclarées, le loup est exclu pour 17 cas, et 25 autres ne sont pas indemnisables.

En revanche, de nouveaux secteurs sont colonisés (Nord Isère par exemple) et voient les attaques se multiplier.

L'équipe de la FAI a encore accueilli la plupart des demandes de constats de prédation 7 jours sur 7, en partenariat avec la DDT 38. Cette organisation est unique en France.

Cet accueil par notre association a pour effet de garantir une forme de transparence, et de permettre à la FAI d'être informée rapidement et d'être réactive.



En 2021

- 326 attaques indemnisées (pour 369 déclarations)
- 967 bêtes indemnisées (pour 1035 constatées)

En cas d'attaque

EN ALPAGÉ

Contactez la FAI

Horaires de bureau : 04 76 71 10 20
Week-end : 04 76 71 10 25



HORS ALPAGÉ

Contactez la DDT

Permanence : 07 78 10 61 99

Maploup, plus performant et plus étendu

Le développement de Maploup se poursuit dans deux directions : rendre l'outil plus performant et permettre son extension à d'autres départements. Ainsi, ce sont désormais neuf départements qui sont concernés (04, 05, 13, 26, 38, 73, 74, 83, 84) et d'autres devraient suivre.

En Isère plus de 300 utilisateurs sont déjà inscrits pour recevoir les alertes prédation autour de chez eux.

Nous avons réalisé en 2021 une enquête de satisfaction auprès des utilisateurs dont voici les résultats :

Enquête utilisateurs MAPLOUP : quels résultats ?

439 répondants dont

- 90% sont inscrits à l'alerte
- 90% consultent l'onglet MAP
- 25% consultent l'onglet ATLAS

- ★★★★★ La plateforme dans son ensemble
- ★★★★★ Le système d'alerte
- ★★★★★ La carte des suspicions MAP
- ★★★★★ Les données historiques ATLAS







Inscrivez-vous aux alertes
SMS Maploup sur :
<https://maploup.fr>

Économie agropastorale et montagnarde

Promotion des produits issus d'alpage

La FAI a été partenaire d'un projet à l'échelle alpine, Viand'Alp, autour de la qualification des productions d'agneaux pastoraux afin d'évaluer un potentiel de démarcation des différents agneaux produits. Ce travail sera poursuivi et devrait aboutir en 2022.

Afin de mieux comprendre la filière ovine et la production d'agneau d'alpage, Anna Chan Tat Saw a effectué un stage au sein de la FAI. Elle a estimé à 16 000 le nombre d'agneaux présents en alpage. Toutefois, l'ensemble de ces agneaux ne sont pas finis et prêts à être abattus à la descente d'alpage.

En 2021, la FAI a continué d'accompagner l'association Viandes Agropastorales.

A l'inverse de 2020 (covid), les colis de Pâques ont pu être assurés. L'Aid et Noël ont également été des temps forts pour la vente d'agneaux. Le travail avec le Pôle Agro-alimentaire s'est renforcé, ce qui a permis un développement important des ventes dans les grandes et moyennes surfaces.

L'association s'est dotée d'outils de communication afin d'assurer une meilleure promotion de ses produits.

En 2021

- 54 agneaux d'alpage vendus et 643 agneaux de nos fermes (contre 77 et 290 en 2020)
- 11 élevages engagés en 2021 (7 en 2020)



Favoriser et accompagner les initiatives en matière d'améliorations pastorales

Dans nos partenariats avec la Région et le Département, et par extension avec la DDT qui agit en tant que guichet unique, la FAI permet aux porteurs de projets d'accéder aux financements publics dans de bonnes conditions. Dans le cadre de son assistance à membres, la FAI accompagne les démarches techniques et administratives des structures collectives (Groupements Pastoraux, Associations Foncières Pastorales, Communes, SICA) qui le souhaitent.

En 2021, nous constatons une bonne collaboration avec les services de la DDT, de la Région et du Département, ce qui permet aux bénéficiaires de subvention d'amélioration pastorale d'avoir des demandes prises en charge, instruites, et payées dans des délais très courts.

31 demandes de subventions portant sur des projets d'améliorations pastorales ont été instruites par la FAI en 2021 pour inscription sur les crédits publics, avec un total de 722 574 € d'investissement ainsi répartis :

- ➔ au titre du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes : 138 136 € et l'UE (FEADER) : 138 136 €
 - ➔ au titre du Conseil Départemental de l'Isère : 245 923 €
 - ➔ et 200 923 € d'autofinancement des maîtres d'ouvrage.
- Le taux moyen de financement calculé est ainsi de 73 % des dépenses.

Assurer la concertation et les échanges entre partenaires

En plus des échanges lors des comités de pilotage des PPT ou des diverses réunions, la plateforme Edelweiss permet aux multiples acteurs d'un territoire d'accéder aux informations concernant les projets d'améliorations pastorales, d'études et de sensibilisation. Elle a notamment permis à la Fédération des Chasseurs et au Conservatoire des Espaces Naturels d'attirer l'attention des porteurs de projet sur différents enjeux (tétrasyre, zones humides...). Afin de faciliter leurs commentaires, de nouvelles façons de travailler ont été développées : envoi de couches cartographiques par exemple, évolution des fiches navette avec un encart sur la prise en compte des enjeux environnementaux, apparition sur les cartes de travaux des enjeux cartographiés connus (zones humides, pelouses sèches...). Ces évolutions pourront encore être améliorées en 2022.

43 commentaires ont été déposés en 2021.

Agro-environnement : les MAEC 2021 et 2022

Les années 2021 et 2022 sont des années particulières, dans l'attente de la prochaine PAC en 2023. Les contrats MAEC ont ainsi pu être renouvelés en 2021 pour une durée d'engagement de 1 an, et pourront l'être de la même manière en 2022.

Ces renouvellements annuels s'appliquent aux deux types de MAEC contractualisées en alpage, sans distinction :

- La SHP "entités collectives", visant à maintenir une pratique pastorale en alpage et à soutenir les collectifs. Tous les groupements pastoraux ont ainsi pu renouveler leurs engagements en 2021.

- La mesure dite "Herbe 09" ou "Amélioration de la gestion pastorale", visant à prendre en compte des enjeux écologiques faunistiques et floristiques dans la conduite des troupeaux. Les 47 contrats élaborés en Isère en 2015 et 2016 sur des alpages collectifs et individuels ont ainsi également été renouvelés.



*Une tourbière à fort enjeu écologique sur l'alpage de la Muzelle
(Vallée du Haut Vénéon, PN des Ecrins)*

Au-delà de ces renouvellements de MAEC, 7 GP inexistants ou sans activités en 2015 et 2016 ont pu intégrer ces dynamiques agro-environnementales dès 2021, grâce à un partenariat avec le Département de l'Isère. Un plan de gestion a ainsi été élaboré sur leurs alpages par la FAI, en collaboration avec les partenaires environnementaux, et un soutien financier leur a été octroyé par le Département. Ces collectifs ont ainsi pu rejoindre les dynamiques départementales sans attendre la PAC de 2023.

L'année 2022 sera celle de la préparation des termes du prochain cycle de MAEC 2023-2027 : construction des nouveaux projets de territoires (PAEC), définition des cahiers des charges des MAEC, visites de terrain pour poser les bases des futurs contrats...

La FAI, en partenariat avec le Département de l'Isère, sera investie tout au long de l'année 2022 aux côtés de ses nombreux partenaires, pour poser les bases d'une démarche agro-environnementale à la fois ambitieuse et adaptée aux réalités pastorales.

Accompagnement à la mise en oeuvre du FEADER

La Région Auvergne-Rhône-Alpes sollicite les services pastoraux de la partie rhônalpine de la Région dans la mise en oeuvre de la fiche FEADER dédiée aux réalisations pastorales (7.61 "Préserver et valoriser les espaces pastoraux"), entrée en vigueur en avril 2015. 2021 était une année de prolongation du Plan de Développement Rural (qui devait se terminer en 2020). Toutefois cela n'a pas entraîné de complications pour le dépôt de dossiers d'améliorations pastorales.

Accompagnement des territoires pastoraux dans l'animation et le suivi de leurs contrats PPT

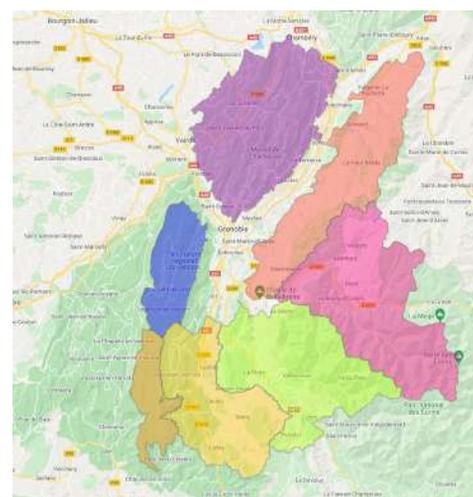
En 2021, la FAI a poursuivi son accompagnement des territoires pastoraux dans le cadre de ses conventions d'assistance à maîtrise d'ouvrage signées avec les territoires volontaires, ainsi que de sa convention d'accompagnement avec la Région.

Les évaluations des Plans Pastoraux Territoriaux arrivés à échéance en 2020 et 2021 ont été finalisées. Les candidatures pour de nouveaux plans pastoraux ont été rédigées en 2021 sur 5 territoires (Vercors 4 Montagnes, Matheysine, Oisans, Belledonne et Chartreuse). Les diagnostics nécessaires aux candidatures ont été réalisés différemment en fonction de chaque territoire et ont nécessité de nombreuses réunions de secteurs, de comités de pilotage. Malgré le contexte sanitaire, la majorité des réunions se sont faites en présentiel, ce qui a permis une meilleure qualité des échanges. L'ensemble des candidatures ont été déposées dans les temps impartis, et les nouveaux PPT ont tous été approuvés en commission permanente régionale en novembre. Les budgets alloués précédemment par la Région ont été maintenus pour les 5 ans à venir.

Les PPT du Trièves et des Hauts Plateaux du Vercors ont quant à eux fonctionné normalement.

Les échanges avec les équipes du Conseil Régional et de la DDT ont été nombreux et efficaces toute l'année, ce qui a permis une gestion adaptée à chaque cas et aux informations disponibles.

L'année 2022 sera marquée par l'annonce des évolutions du FEADER en 2023 et des réajustements des maquettes budgétaires seront donc à prévoir.



Les Plans Pastoraux Territoriaux en Isère,

Au 31 décembre 2021, les 7 PPT Isérois sont en cours de convention :
Trièves, Hauts Plateaux du Vercors, Vercors 4 montagnes, Matheysine,
Oisans, Belledonne, Chartreuse

Etudes et formations

Raisonner l'interface entre zones humides et pratiques pastorales en alpage...

Comment raisonner les pratiques pastorales en alpage pour permettre la préservation durable des zones humides d'altitude, espaces à forte biodiversité, tout en répondant aux objectifs et aux impératifs de conduite des troupeaux ? C'est face à cette question complexe que la Fédération des Alpagnes de l'Isère et le Conservatoire d'Espaces Naturels Isère ont décidé de s'associer en 2021 pour raisonner, avec les éleveurs et bergers, les modalités d'une gestion écopastorale de ces espaces.

Dans le cadre du contrat Vert et Bleu porté par l'Espace Belledonne, et en partenariat avec le Département de l'Isère et la Région AURA, un programme a ainsi été mis en oeuvre dès 2021, sur 2 années. Il s'appuie sur 6 alpages pilotes du massif de Belledonne. Tout l'objectif est de savoir raisonner en parallèle les enjeux écologiques et pastoraux, en reconnaissant des impacts potentiels positifs et négatifs du pâturage, selon la nature des zones humides, la fonction de la zone humide pour les animaux (pâturage, abreuvement) et les modalités de conduite des troupeaux.

3 premiers alpages ont été le support d'échanges en 2021, en présence des éleveurs et bergers.



Echange Crêt du Poulet

Etudes

Le diagnostic pastoral : Un outil d'expertise, de concertation et d'aide à la décision

La mise en œuvre d'un diagnostic pastoral est l'occasion de raisonner collectivement la gestion, la relance ou la réorganisation d'un alpage, en abordant un ensemble de problématiques liées à la gestion pastorale du site : caractérisation des milieux pastoraux et de la ressource, dimensionnement du troupeau, équipements, organisation des éleveurs, mise à disposition du foncier, enjeux environnementaux, multi-usage...

La question de l'impact du changement climatique et de la capacité des systèmes pastoraux à trouver des marges de manœuvre et à s'adapter est de plus en plus prégnante depuis quelques années.

Pour cela, la FAI mobilise différents outils techniques et méthodologiques (référentiel des végétations, vulnérabilité aux contraintes climatiques, stratégies de choix des équipements et aménagements...) qu'elle développe avec ses partenaires au sein de différents programmes de Recherche & Développement tel que le dispositif "Alpages sentinelles". Ces travaux de diagnostic comprennent également une forte dimension de concertation et de prospective, à animer et à faire vivre entre l'ensemble des acteurs concernés.

Selon la question initiale, le diagnostic peut se centrer sur une problématique spécifique ou analyser globalement la gestion de l'alpage.

En 2021, plusieurs diagnostics pastoraux ont pu être engagés et/ou finalisés :

→ **Alpage de la Muzelle, commune de Venosc Les Deux Alpes**, travail commandité par le PN des Ecrins pour raisonner avec les éleveurs et bergers la prise en compte des multiples enjeux s'exerçant sur la conduite du troupeau : prédation, fréquentation touristique, enjeux écologiques, changement climatique...

→ **Alpages des domaines skiables du Collet d'Allevard et des 7 Laux (Belledonne)**, travail commandité par la Communauté de Communes du Grésivaudan, afin d'évaluer les besoins en équipements et aménagements pour optimiser les gestions pastorales dans un contexte de multiusage. Ce travail visait également à apporter des éléments techniques nécessaires aux élus de la CCG pour définir leur politique d'accompagnement des activités pastorales.

→ **Inventaire des besoins en équipements pastoraux sur les communes de l'Oisans** : La Communauté de Commune de l'Oisans a mandaté la FAI, la Chambre d'Agriculture et le CEN Isère pour travailler au repérage des enjeux et besoins pour les zones pastorales et alpages à l'échelle du territoire, en amont du prochain Plan Pastoral Territorial. Ce travail est synthétisé à l'échelle de la CCO et par secteurs.

→ **Alpages de la Réserve des Hauts Plateaux du Vercors**, travail commandité par la Réserve Naturelle, les diagnostics de Jas Neuf, Pré Peyret/Combe Male/Peyre Rouge et Chamousset ont été mis à jour en 2021. La FAI a ainsi pu évaluer les besoins en équipements et aménagements pour optimiser les gestions pastorales dans un contexte de multiusage et d'enjeux environnementaux très forts. L'ensemble des alpages de la Réserve Naturelle des Hauts Plateaux dispose désormais d'un diagnostic écopastoral récent.

Diagnosics de vulnérabilité territoriale face à la prédation

Suite à des commandes de la DDT 38, la FAI a lancé des diagnostics de vulnérabilité face à la prédation sur plusieurs territoires. Depuis 2021, le travail a été lancé en Matheysine, en se focalisant sur la prédation des bovins, et en Chartreuse, en se focalisant sur l'intégration des chiens de protection dans des espaces hautement touristiques. Des analyses des phénomènes de prédation ont été présentées aux représentants de ces territoires. En 2022, nous approfondirons le travail en lien avec les éleveurs, bergers et les élus locaux.

Caractériser les milieux ligneux dits "embroussaillés" pour raisonner leur gestion par les pratiques pastorales

Les milieux pastoraux ligneux peuvent être une réelle opportunité dans certains contextes : diversification des ressources fourragères pour les animaux, zone de refuge et d'abri en cas de mauvais temps, préservation d'une ressource potentiellement moins impactée par les aléas climatiques du fait du couvert ligneux... à condition que la densité de ligneux ne soit pas un obstacle à la circulation des animaux et qu'elle ne remette pas en question l'accessibilité à la ressource fourragère, voire la visibilité au gardiennage !

Ces mosaïques de milieux herbacés et ligneux sont également des habitats favorables à la reproduction des galliformes de montagne, et font ainsi l'objet de suivis et d'interventions de réouverture ponctuelles par les chasseurs.

Un partenariat a ainsi été initié entre la FAI et la FDCI depuis 2019 afin de se donner des éléments de méthode pour caractériser ces milieux ligneux, et raisonner au cas par cas les modalités les plus pertinentes de leur gestion en fonction des attentes pastorales et cynégétiques. Des suivis de chantier sont en cours et permettent d'expérimenter la complémentarité des actions que l'on peut mettre en œuvre sur le terrain et de voir également comment on peut optimiser les conduites pastorales dans ce sens.



Chantier Pleynet

Etudes

Le changement climatique en alpage : une réalité de plus en plus préoccupante...

Si les perceptions des effets du changement climatique étaient parfois très limitées il y a encore quelques années, ce phénomène est maintenant une réalité pour un grand nombre d'éleveurs et de responsables d'alpage, et les interrogations se multiplient : à quels phénomènes météo sommes-nous réellement soumis ? En quoi les ressources fourragères et les ressources en eau sont-elles impactées ? Comment raisonner l'adaptation de nos pratiques, de nos systèmes ? De quelles marges de manœuvre peut-on disposer ?

La FAI est ainsi impliquée depuis de nombreuses années dans un projet de grande envergure à l'échelle des Alpes : le projet "Alpages sentinelles". Ce programme étudie l'impact du changement climatique sur les végétations pastorales d'alpage (variabilité de leur productivité, évolution des milieux) et les capacités d'adaptation des systèmes pastoraux. Pour ce faire, il s'appuie sur un observatoire de l'évolution des milieux et des pratiques pastorales, et sur la production d'outils d'analyse et de diagnostic.

En 2021, un document de synthèse sur les effets du changement climatique sur les végétations d'alpage a été édité et largement diffusé. Une interface web a également été mise en service pour permettre à chacun de visualiser l'évolution de plusieurs indicateurs agrométéorologiques sur chaque alpage des Alpes. Toutes les productions de ce réseau sont accessibles sur le site internet <https://www.alpages-sentinelles.fr/>.

Un gros travail complémentaire est en cours : un référentiel des différentes végétations pâturées en alpage portant un regard à la fois pastoral (intérêt, conduite des troupeaux...) et climatique (sensibilité, marges de manœuvre permises, vigilances de gestion) sur ces différents milieux.

Si le programme "Alpages sentinelles" produit de la référence et des outils techniques, ce sont maintenant des programmes d'accompagnement de terrain qu'il serait intéressant de développer en parallèle pour valoriser ces acquis auprès des responsables d'alpage : journées d'échanges collectifs, conseil individuel...



Hauts Plateaux du Vercors
G. Loucougaray, INRAE

En 2021, la FAI a poursuivi son engagement au sein de ce programme à plusieurs niveaux :

- ➔ Mise à disposition d'un chargé de mission sur un mi-temps à INRAE Grenoble pour assurer la coordination technique du programme et l'animation du réseau (dans le cadre d'une prestation de service)
- ➔ Participations aux suivis de terrain sur les alpages supports dits "sentinelles"
- ➔ Contribution aux lieux d'échanges, de réflexion et de construction des outils techniques et méthodologiques

Programme Interrégional du Massif Alpin - POIA Trames

Pour répondre aux objectifs de préservation de la biodiversité et des continuités écologiques à l'échelle du massif des Alpes, cinq parcs naturels régionaux des Préalpes du Nord et des Préalpes du Sud (PNR Chartreuse, Massif des Bauges, Baronnies provençales, Vercors et Verdon) ont décidé de travailler ensemble pour mieux définir et préserver une trame écopastorale fonctionnelle des zones intermédiaires et parcours préalpins, à l'échelle des Préalpes du Nord et du Sud.

Il s'agit pour cela de :

- Caractériser cette trame des zones intermédiaires et parcours pastoraux et de leurs espaces interstitiels, en croisant les approches écologique et pastorale, selon un mode opératoire commun et transférable.
- Comprendre la place de ces espaces dans les systèmes d'exploitation.
- Élaborer des outils de diagnostics et de suivi de ces milieux pour préserver, améliorer voire restaurer leur fonctionnalité écologique.
- Construire en partenariat un programme d'actions de préservation et/ou de restauration de cette trame pastorale à l'échelle des Préalpes faisant ressortir des schémas de gestion communs mais également des leviers locaux liés aux spécificités des 5 territoires.
- Prioriser les actions au regard des enjeux de connectivités de la trame.

La FAI est impliquée sur les parties iséroises des PNR Vercors et Chartreuse.

L'année 2021 a été l'année de lancement de ce projet, durant laquelle chaque partenaire (PNR, CA, SP, CBNA, coordonné par le SUACI) a pu caractériser et partager les enjeux sur les zones intermédiaires de son territoire.

En 2022, les CA enquêteront des exploitations présentes sur ces zones à enjeux pour comprendre la place des zones intermédiaires dans leurs systèmes. Puis, le CBNA et les SP dérouleront une phase de terrain, afin de croiser les visions environnementales et pastorales.

Etudes

Evaluation du stockage de carbone dans les milieux agropastoraux alpins et du bilan carbone des systèmes d'élevage agropastoraux alpins - DécarbonAlps

Le projet DécarbonAlps, coordonné par le SUACI, vise à co-construire à l'échelle alpine une méthode partagée d'évaluation du stockage de carbone et des bilans carbone, spécifique et adaptée aux systèmes agropastoraux, pour mieux évaluer la contribution de ces systèmes à ces enjeux.

La FAI représentera l'ensemble des services pastoraux pour le déroulé du projet en 2022/2023, sont associés l'Idele, le CERAQ, les Chambres d'Agriculture (CASMB, CA38, CA26, CA05 et CA04) et les fermes expérimentales Contamine, Carmejane, et Poisy, et l'Université de Savoie.

En 2021, les partenaires ont approfondi toutes les méthodologies existantes actuellement sur ces sujets et ont étudié les possibilités d'adaptation à nos contextes spécifiques. La suite du projet permettra d'adapter aux contextes pastoraux alpins des outils déjà existants et reconnus : l'outil CAP2R pour les bilans carbonés à l'échelle des exploitations, et l'outil CARSOLEL pour une estimation des stocks de carbone.

Résilience économique et environnementale des systèmes et des territoires agropastoraux - Reestap

Les services pastoraux, les chambres d'agriculture et le Suaci travaillent en Auvergne-Rhône-Alpes à l'identification et à la compréhension de changements qui interviennent dans les systèmes d'élevage. Ils peuvent être liés à la prédation, au changement climatique, à des opportunités nouvelles... et provoquer des conséquences plus ou moins nombreuses. Suite aux études faites en 2020 par la Chambre d'Agriculture et la FAI, les résultats du programme Reestap ont été finalisés et présentés lors de l'assemblée générale de septembre 2021.

Ce projet a également permis un temps d'évaluation partagé de l'expérience des MAEC "alpages" 2015/2016 à l'échelle de l'ensemble des PAEC d'Auvergne Rhône-Alpes, afin d'en souligner les points forts et les limites. Un retour détaillé a été fait auprès des différents partenaires concernés, et notamment des services de l'Etat, afin que ces analyses viennent alimenter les réflexions en cours sur le cadre des nouvelles MAEC 2023.

Réciprocités à la croisée de la ville et de la montagne : paysages des biodiversités et des alimentations - RECIBIODAL

La présence de loups en France suscite d'importants conflits depuis leur première observation dans le Mercantour en 1992. La persistance de ces conflits tient au croisement de différentes questions de nature éthologique, écologique, sociale, économique, politique, juridique, etc. (Dumez et al., 2017). En particulier, les territoires concernés par les loups font l'objet de projections divergentes sur les façons d'envisager leur devenir et celui de l'environnement. La confrontation de ces visions portées par des acteurs à différentes échelles pose la question de savoir comment ces futurs peuvent être dessinés et décidés avec les habitants et les acteurs ruraux eux-mêmes.

Ces tensions se retrouvent en Belledonne, un massif situé en Isère et en Savoie. Dans ce contexte, ce projet consiste en une recherche-action inter et transdisciplinaire, en partenariat avec l'Espace Belledonne, les services pastoraux de l'Isère et de la Savoie, le laboratoire PACTE et l'ISARA. Il entend déplacer et dépasser les conflits et controverses autour des loups en problématisant d'une nouvelle manière les relations entre humains à propos des loups par deux mouvements complémentaires : à la fois en ancrant et explorant ces relations dans les spécificités d'un territoire (Belledonne et ses villes alentours) et en élargissant cette question aux paysages et aux habitants, participant ainsi à la constituer en "problème public".

En 2021, plusieurs enquêtes et restitutions ont été menées :

- Un stage de Master 2 de 6 mois sur les trajectoires de deux territoires de la chaîne de Belledonne (Haut Bréda et Revel - Domène) d'un point de vue de leur évolution paysagère, démographique et de l'alimentation, l'agriculture, l'environnement. L'étude a donné lieu à la construction d'une frise chronosystémique, co-construite avec les acteurs du territoire interrogés dans le cadre d'entretiens.
- Une enquête croisée SHS et en photographie sur les trajectoires des habitants dans leur manière de vivre leur territoire (en lien avec les thématiques alimentation - pastoralisme - biodiversité) dans le Haut Bréda et Revel - Domène.
- Un atelier de L3 Sciences Humaines Appliquées -SHA (Université de Grenoble Alpes) sur des dispositifs visant l'interconnaissance entre acteurs du territoire et le relais des différentes voix du territoire sur la question des loups, de l'alimentation, des pratiques des lieux.
- Une enquête quantitative menée par les L3 SHA (Université de Grenoble Alpes) auprès de 250 habitants du Haut Bréda, de Pontcharra et d'Allevard sur leurs pratiques de 'nature', leurs pratiques alimentaires, leur positionnement sur les questions autour de la présence des loups en Belledonne.

En 2022, nous travaillons pour partager une analyse technique des phénomènes de prédation aux territoires.

Formations et métiers

Formation

Dans le cadre de la prévention des accidents au travail, des difficultés liées à la domestication du bétail, du besoin de professionnalisation, la FAI engage des programmes de formation et d'accompagnement, construits avec les bénéficiaires et avec le soutien du CR AuRA, du FAFSEA, du VIVEA et de la MSA.

Deux formations “chiens de conduite de troupeaux” (VIVEA) ont pu être organisées chez des exploitants de l’Isère : au printemps aux Adrets et à l’automne à Saint Jean de Bournay. Elles ont été remplies facilement.

La traditionnelle semaine de formation pour les bergers du printemps (Ocpiat) a aussi été reconduite début juin avec 2 jours sur les chiens de conduite de troupeau et 3 jours “Savoir-faire de berger”, en collaboration avec l’ABBASP. Cette dernière a permis d’aborder des sujets techniques variés : autopsie, contention, aromathérapie, gestion des chiens de protection en alpage. Ces formations à destination des bergers et salariés agricoles sont organisées sur la ferme du lycée agricole de la Côte Saint André en partenariat avec le CFPPA.



Une formation longue “Bergers - vachers d’alpage” portée par le CFPPA de la Motte Servolex

Cette formation est une chance à l’heure où les alpagistes embauchent de plus en plus de bergers, et dans un contexte en perpétuelle évolution qui nécessite de solides compétences pour les gardiens de troupeaux. Elle accueille chaque année 10 ou 12 stagiaires qui reçoivent les bagages nécessaires pour démarrer dans le métier.

Il nous appartient aux côtés des trois centres de formation (la Motte Servolex, la Côte Saint André, Die) et des autres services pastoraux partenaires d’en faire la promotion et de s’assurer que les programmes répondent aux attentes professionnelles et aux enjeux actuels; pour cela nous réaffirmons notre engagement dans ce domaine. Nous contribuons également aux suivis des stages en alpage.

Communication, médiation, culture

Communication numérique

Modernisation de la charte graphique de la FAI et du site internet

Le logo de la FAI datait de nombreuses années et plaisait toujours aux adhérents de l’association. Il avait besoin d’une modernisation afin d’en faciliter sa lecture et son utilisation. Ainsi, la nouvelle identité conserve le visuel du précédent logo pour en faire l’emblème de la fédération.

À travers ce visuel, c’est l’esprit de bienveillance, de complicité avec les animaux et de dynamisme propre à la fédération qui sont mis en valeur. Les couleurs choisies sont inspirées de la nature, sobres et lumineuses.

Le site internet lui aussi était vieillissant et il était difficile de trouver les informations recherchées. L’équipe a donc travaillé avec un prestataire afin d’en réaliser un nouveau, d’en simplifier l’architecture et d’en rédiger le contenu. Un espace pour les adhérents a été créé afin de centraliser les documents qui peuvent leur être utile. Ce site sera disponible dès début 2022.



Médiation

Signalétique pastorale

Dans la continuité des actions engagées en 2019 et 2020, quelques communes et éleveurs ont installé des panneaux liés à la signalétique pastorale. Des échanges ont eu lieu avec d’autres départements pour permettre un déploiement de cette signalétique à l’échelle de l’ensemble des territoires pastoraux. En 2021, l’évaluation de ce dispositif aurait dû être réalisée mais l’expérimentation concernant la localisation des troupeaux protégés par des chiens de protection a pris plus de temps qu’imaginé. L’évaluation est donc reportée en 2022.

Médiation

L'enquête Mon expérience avec les chiens de protection

Conduite maintenant depuis 2019 par les services pastoraux AuRA, le recueil de témoignages de personnes ayant vécu une rencontre avec un chien de protection des troupeaux (CPT) a pour double objectif :

- de mieux comprendre comment se déroulent les interactions afin de proposer des pistes d'actions à mettre en place ;
- de pouvoir identifier rapidement les lieux où les interactions se passent mal de l'avis des usagers récréatifs, afin de pouvoir intervenir en médiation auprès des éleveurs et des acteurs territoriaux, pour trouver des solutions adéquates et favoriser l'apaisement des tensions sur le sujet des CPT.

En 2021, les services de l'état et les services pastoraux ont travaillé ensemble pour homogénéiser la collecte d'informations liées aux incidents entre les CPT et les usagers récréatifs. Cela a permis d'améliorer la gestion des incidents et d'éviter leur répétition grâce à des échanges systématiques avec les éleveurs, bergers, et victimes. Les échanges avec les victimes ont aussi souvent permis d'évacuer la tension (colère, peur, le vécu ...), c'est une première étape essentielle d'apaisement sur le territoire.



→ 13 incidents recensés en Isère (8 pincements, 5 morsures)

Ces chiffres sont sans doute sous-évalués, car certains incidents ne remontent pas jusqu'à nous. Cependant ils sont à mettre en parallèle avec autre chiffre : 400 chiens de protection déclarés par les éleveurs en Isère, et avec la fréquentation très importante des espaces pastoraux.

Les rencontres avec les chiens de protection ont d'importants impacts sur les usagers récréatifs des alpages. Parmi les répondants à l'enquête qui déclarent avoir vécu une mauvaise rencontre, 58% déclarent qu'ils choisiraient leurs secteurs en fonction de la présence ou non-présence de chien de protection. Un sentiment de colère prédomine pour 66% d'entre eux :

colère envers les bergers (42%), les éleveurs (23%), les chiens (11%) et les autorités (7%).

Les pratiquants sont mal à l'aise ou craignent pour leur sécurité lorsque le chien joue simplement son rôle "d'alerte" avec un comportement que nous pourrions qualifier de "normal". Lorsque le chien ne fait qu'aboyer, 40 % des répondants considèrent déjà la rencontre comme mauvaise, 30 % ressentent de la peur, et même de la panique ou de la terreur pour 8 % d'entre eux. Ces chiffres consolident l'importance de la communication sur les agissements de ces animaux auprès du grand public.

L'enquête met aussi en évidence une proportion nettement moins importante de rencontres perçues comme mauvaises lorsque le berger est présent. Cela montre l'importance du rôle des bergers dans la diminution des tensions en alpage autour des chiens de protection, que cela soit pour éviter les comportements inappropriés du chien, ou perçus comme trop agressifs par les usagers, mais aussi les comportements inappropriés des usagers.

Expérimentation de la localisation des troupeaux gardés par des chiens de protection

Afin d'apaiser les tensions grandissantes créés par les interactions entre les chiens de protection des troupeaux et les usagers récréatifs, deux grands axes de travail sont développés : la formation des usagers à la compréhension du comportement des CPT et aux bons comportements à avoir lors de la rencontre des troupeaux, et l'amélioration du comportement des chiens de protection via un travail sur leur lignée et leur socialisation. Ces axes de travail sont essentiels, mais colossaux. Ils porteront leurs fruits sur le long terme.

À plus court terme, nous faisons le pari qu'un moyen de réduire les conflits est de permettre aux utilisateurs récréatifs qui le souhaitent d'éviter les CPT. En effet, certains n'ont pas envie d'en croiser, parce qu'ils craignent les chiens, parce qu'ils ne sentent pas capables de réagir correctement... Aujourd'hui, ils n'ont aucune possibilité de s'informer facilement de la localisation des troupeaux protégés par des chiens.

Nous avons expérimenté cette année une solution de collecte et de diffusion de cette information. Une cartographie de la présence des chiens de protection à l'échelle des unités pastorales (au sens de l'enquête pastorale 2012-2014) a été réalisée par les techniciens de la FAI.

Sur certains secteurs à forts enjeux touristiques, il semblait pertinent de produire une information à une échelle plus petite que l'unité pastorale. Sur 11 alpages ciblés, l'alpage a été découpé en secteurs plus petits en fonction de l'utilisation par le troupeau. A chaque secteur a été affecté une date de présence prévisionnelle, mise à jour tout au long de la saison par des agents des offices de tourisme, en lien avec l'éleveur/berger concerné. Grâce à la réalisation d'un outil numérique, cette information ainsi collectée a été diffusée aux différents acteurs en charge d'informer le public ainsi que sur Isère Outdoor (application utilisée par le grand public pour s'informer sur les itinéraires de randonnée, développée par le département).

Les acteurs territoriaux pensent que ce projet est pertinent et qu'il demande à être développé. Ainsi en 2022, l'objectif principal sera d'augmenter la diffusion de cette information sur les outils numériques utilisés par les usagers pour organiser leur itinéraire.



Festival "Pastoralismes et Grands Espaces"

La 16^{ème} édition du Festival "Pastoralismes et Grands Espaces" s'est déroulée en centre-ville de Grenoble, au cinéma le Club, du 7 au 10 octobre 2021.

* **9 séances** de projection et 8 rencontres avec le public à l'issue des projections

* **18 films** projetés : 16 en compétition traitant du pastoralisme en France (Alpes et Pyrénées), Suisse, Allemagne et Italie, Grèce, Iran et Géorgie. 2 film hors compétition : CRU de Thibaut Fagonde, proposé en partenariat avec l'épicerie Locavore de Grenoble et *Regards de jeune sur le métier de berger* proposé par les élèves du Collège La Salle l'Aigle, suite au partenariat engagé avec le Festival en 2020

Palmarès 2021

Grand prix et Prix du public : La part du rêve, de Jean Froment (France, 2020)

Prix Espoir : Nomades d'Iran, l'instituteur des monts Zagros, de Louis Meunier (France, 2019)

Mention spéciale "Encouragement" : De laine et d'eau fraîche, de Raphaël Engel (Suisse, 2021)

Mention spéciale "Emotions" : Alptraum La paix des bergers, de Manuel Lobmaier (France, 2016)

* **2 séances spéciales** proposées en partenariat avec la démarche Coopérations ville-montagne : *ensemble vers la neutralité carbone !* organisée le 7/10/21 par Grenoble Alpes Métropoles et la SUERA (Stratégie de l'Union Européenne pour la Région Alpine)

* **3 expositions photographiques** ouvrant des regards pluriels sur le pastoralisme et les grands espaces, dans 3 lieux partenaires :

→ *Le temps d'une estive*, d'Eric Vallée, au bistrot culturel la Crique Sud (du 22/09 au 12/10)

→ *Une histoire alpine*, de Jean-Luc Joseph, au Bar-restaurant Le Palais (du 16/09 au 30/10)

→ *Québec*, d'Antoine Corcket, à la Maison de la Montagne (du 16/09 au 15/10)

Ces expositions ont donné lieu à 4 rencontres photographiques sur les différents lieux d'expositions et sur la place Victor Hugo, tout au long du festival.

* **Une rencontre grand public**, sur le thème des chiens de protection des troupeaux (qui sont-ils, comment fonctionnent-ils ? Quelles attitudes adopter et éviter à la rencontre de ces chiens...) en présence d'un éducateur canin membre du réseau chien de protection de l'Institut de l'élevage.

* **La mise en valeur et promotion des produits pastoraux**, au gré des buffets et des dégustations, et grâce à l'investissement des bars et des restaurants partenaires qui jouent le jeu du "local et pastoral", le festival est aussi un temps de gourmandise et de convivialité mettant à l'honneur de bons produits, porteurs d'une histoire et d'une éthique de production.

Pour cette 16^{ème} édition le festival s'est doté d'un nouveau lieu de rencontre : la place Victor Hugo, sur laquelle s'est déployé pour la première fois le "Village Festival". Il s'agit d'un ensemble de stands et d'animations sur le pastoralisme permettant d'installer une nouvelle vitrine du festival en plein centre-ville, de proposer d'autres médiations et de toucher davantage de publics.

→ des démonstrations de tonte de moutons, de filage de la laine, avec vente d'artisanat à base de laines de brebis locales

→ des découvertes sensibles et des ateliers créatifs sur le thème du pastoralisme organisé par le collectif de créatifs Isérois "Les passagers"

→ un espace pédagogique sur le pastoralisme, animé par les techniciens de la FAI et des adhérents bénévoles, permettant de susciter questions et échanges

→ un espace de vente de viande agropastorale, avec de l'agneau issu d'alpages

→ un espace librairie montagne et pastoralisme

→ des interviews réalisés en live par OUIZ radio tout au long du festival avec des partenaires et des invités.

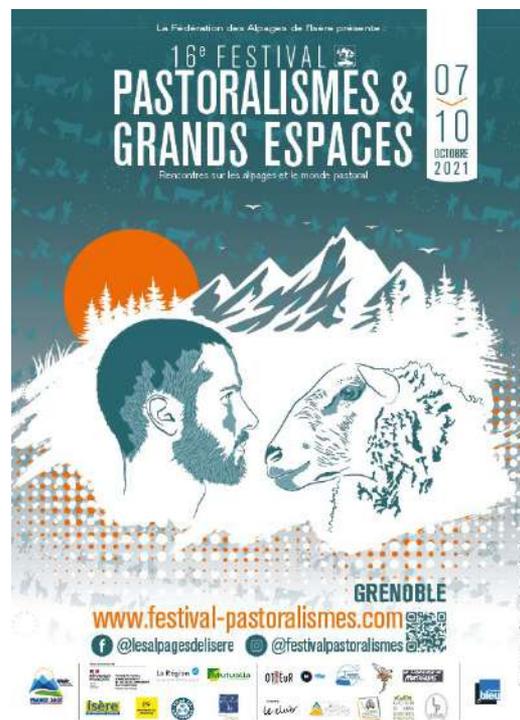
Le festival 2021

→ environ 3 00 personnes ayant fréquenté le village festival

→ 470 entrées au cinéma

→ 60 élèves de collège accueillis

→ 120 personnes présentes lors des rencontres thématiques



Faire connaître, partager

Clip pédagogique *Vivre à la montagne - Le pastoralisme, qu'est ce que c'est ?*

À la suite du clip sur les chiens de protection réalisé avec les services pastoraux alpins, le SUACI et la DREAL en 2020, la FAI a participé à la réalisation d'un autre film d'animation d'information et sensibilisation sur le pastoralisme. Avec les mêmes partenaires nous avons construit et réalisé une stratégie de communication sur les réseaux sociaux pour diffuser largement ces deux films d'animation.

D'autres clips devraient voir le jour sur le sujet du pastoralisme, afin de créer une série de clip utilisables à différents moments (diffusion en office de tourisme, au cinéma, sur les réseaux sociaux...).



Scanner pour voir le film :



Journal *Pasto*



La FAI a co-rédigé, en partenariat avec les services pastoraux d'Auvergne-Rhône-Alpes et dans le cadre de la convention avec la Région, le journal pour enfant *Pasto*, le journal des p'tits bergers. Le thème 2021 était le métier de berger, avec pour titre "Berger un métier multicasquettes".

Édité à 3 500 exemplaires, le journal a été distribué sur demande aux territoires, lors d'interventions de sensibilisation au pastoralisme auprès des enfants et sur le festival Pastoralismes et Grands Espaces.

Vous pouvez retrouver toutes les éditions du *Pasto* en ligne sur www.alpages38.org et nous contacter si vous avez besoin d'exemplaires papier.

Avec des partenaires

Nous avons travaillé avec des organisateurs de manifestations sportives en alpage pour qu'ils échangent avec les éleveurs sur les modalités de leur présence, et qu'ils sensibilisent leur public aux bons comportements, nécessaires à un partage des espaces apaisé. Nous sommes intervenus dans différentes sections de formations, sur le pastoralisme en Isère et les comportements nécessaires à un multiusage apaisé, à destination de personnes en charge de communiquer avec le grand public (animateur de club de la FFRP Isère, agent d'accueil d'office de tourisme, maraudeur embauché par des PRN ou communautés de communes pour faire de la sensibilisation sur le terrain...).

**Rendez-vous sur www.alpages38.org
pour retrouver tous les projets en cours et l'ensemble des
services et informations**



Fédération des Alpagnes de l'Isère

57 rue du Cardolet 38190 Les Adrets

04 76 71 10 20

federation@alpages38.org

www.alpages38.org www.festival-pastoralismes.com